

Chapitre 5

Kenjirô MURAMATSU

POUVOIRS PUBLICS LOCAUX ET INTEGRATION DES PERSONNES ÂGÉES : LE CAS DE NÔ-LIFE À TOYOTA

Dans ce chapitre, comme dans le précédent les pouvoirs publics locaux sont concernés mais d'une manière toute différente. Nous présentons en effet ici un cas d'intervention publique locale qui visait à amener des personnes âgées à prendre une activité agricole et à vendre localement leur production. Le cadre dans lequel s'est organisée la réflexion est assez large, avec des considérations sur l'environnement et sur la philosophie de la vie qui le rapprochent très fortement des idées du système *Teikei* mais sans y mener. C'est en même temps une expérience novatrice dans la manière de s'intéresser à la production et à la consommation agricole alimentaire. Ce sont ces deux raisons qui font l'intérêt d'en présenter les principales caractéristiques.

Dans cette présentation nous aborderons la question des objectifs et des valeurs qui guident l'action publique locale autour de l'agriculture. Les pouvoirs publics d'un côté, et les acteurs agricoles de l'autre, conçoivent de manière différente le rôle du marché pour l'activité agricole. L'action publique, au-delà de la création d'échanges marchands entraîne l'émergence de nouvelles interactions qui remodelent une partie des relations dans la société. Ceci questionne le rôle de l'agriculture dans les modes de régulation d'une société.

Notre démarche d'analyse a été guidée par des travaux français et belges de science politique¹ qui considèrent les actions publiques comme constituées de « dispositifs » ; ils amènent des réaménagements de positions et d'actions des membres de la société qui se mettent en œuvre au cours de « transactions sociales » dans la vie quotidienne, en fonction des échanges entre les uns et les autres et des valeurs qui les guident. On verra sur le cas étudié qu'entre la définition d'un projet, son lancement et sa mise en œuvre poursuivie, des aménagements sont nécessaires en raison des divergences qui apparaissent entre les différents acteurs. Dans une première section nous présenterons la définition et le cadre du projet et dans une seconde section nous analyserons les divergences et les aménagements qui ont marqué sa mise en œuvre.

DEFINITION ET CADRE DU PROJET

¹ Lascoumes P., Le Galès P., (dir.) (2004), « Introduction : L'action publique saisie par ses instruments », in *Gouverner par les instruments*, Paris, Presse de la Fondation nationale des Sciences politiques.

Remy J., (1992), « La vie quotidienne et les transactions sociales : perspectives micro ou macrosociologiques », in *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Blanc M., Paris, L'Harmattan.

Objet, contexte général

L'objet du projet étudié est un dispositif d'action publique locale pour la mise en valeur de zones cultivables en en confiant la culture à des personnes âgées. La présentation du projet cite le terme *Ikigai* dans un acception qui est celle de donner un sens à la vie, dans ce cas précis par l'activité agricole. Le terme titre « Nô Life » combine le mot « agriculture » en japonais et « vie » en anglais.

Le contexte pour partie n'est pas propre à la ville où ce projet est mené, mais il est typique du Japon. D'une part l'agriculture de ce pays ne satisfait pas la totalité des besoins en nourriture de sa population, mais en même temps elle abandonne des terres. D'autre part la société se trouve à la fois dans une situation de vieillissement de la population, et d'une agriculture où les agriculteurs qui sont de plus en plus âgés, n'ont pas de successeurs chez les jeunes ; on peut donc imaginer que des retraités de 55 à 65 ans ont encore la possibilité physique d'être des actifs agricoles pendant une vingtaine d'années.

La commune de Toyota qui a lancé ce projet est une ville de taille moyenne avec 412 131 habitants en 2005, située au sud-est de Nagoya dans le Département d'Aichi (au centre du Japon). Elle porte le nom du constructeur automobile « Toyota » qui en quelque sorte l'a fait naître.

Cette municipalité reste cependant rurale et montagnarde, caractère renforcé en 2005, après la fusion avec six communes rurales dépeuplées. A cette occasion, la population concernée n'a augmenté que de 8%, mais la surface a triplé pour atteindre 918 km² ; la forêt en occupe 68,4% et la superficie agricole 7,9%. Cette municipalité montagnarde et rurale, porte toutefois une tradition de politique sociale ouvrière liée à sa population de travailleurs de l'automobile, pour partie immigrée dans les années 65-75, en provenance d'autres régions rurales japonaises.

Contenu du projet

Le projet Nô-Life a une dénomination inventée par la commune de Toyota qui veut signifier une vie agri-rurale (Nô : agriculture en japonais + Life : vie en anglais) ». Il fut lancé en 2004 par un partenariat entre la commune et la coopérative agricole de la JA Aichi Toyota, afin de faire face à l'aggravation de la crise agricole matérialisée par le manque de nouveaux producteurs et l'augmentation de friches agricoles dont la surface s'élève à près de 2000ha, soit 20% de la surface agricole totale².

Tenant compte du vieillissement en cours de la population urbaine et rurale³, le projet propose une vie agri-rurale à des retraités. Pour cela le projet offre une formation agricole de deux ans et à suivre, une possibilité d'accéder à des terrains cultivables. La commune appelle cette approche l'« agriculture de type *Ikigai* », de type polyculture à petite échelle de produits distribués localement en circuit court. Cette agriculture se différencie donc clairement de

² Cf. Section de la politique agricole, (2007), *Dainiji Toyota-shi Nôgyô Kihon Keikaku* (Deuxième plan fondamental de l'agriculture de Toyota), Commune de Toyota, p. 105. Avant la grande fusion de 2005, la commune estimait ses friches à environ 700 ha, soit à peu près 10% de la surface agricole totale.

³ Dans la commune de Toyota, le taux des personnes âgées de plus de 65 ans est de 11,1% (43 949 sur 394 467) en 2000. Bien que relativement bas par rapport au chiffre national et départemental (17,3% et 1,5%), le phénomène va s'accroître dans les 10-15 ans à venir du fait du poids démographique des « baby boomers » installés dans les années 65-75. La commune estime ainsi l'évolution du taux : 13,4% en 2005, 16,7% en 2010, 19,8% en 2014. Cf. Section Bien-être et Vieillesse, (2006), *Dai 3ki Toyotashi Kôreisha Hoken Hukushi Keikaku – Kaigo Hoken Jigyô Keikaku : Heisei 18 nendo – Heisei 20 nendo* (Troisième plan Santé et bien-être des personnes âgées de la Ville de Toyota : 2006-2008), Commune de Toyota, p.11-18.

l' « agriculture de type industriel » de type monoculture à grande échelle pour une distribution sur les grands marchés délocalisés⁴.

Pour le démarrage du projet, la commune s'est appuyée sur les outils d'une politique nationale dite « Zone spéciale de la réforme structurelle (*kôzôkaikaku tokku*)⁵ » portant sur une modification de la réglementation foncière de la surface minimum d'utilisation agricole qui passe de 40a à 10a. Dans ce projet, le public cible ne relève plus du monde agricole professionnel, mais davantage de cultivateurs pluriactifs retraités (ou proche de la retraite), ainsi que des citoyens non agricoles désireux de cultiver la terre. Au printemps 2006, deux ans après le lancement du projet, près de 4ha de terrains agricoles étaient censés être loués par une vingtaine de stagiaires sur les 36 stagiaires de la première année.

Nous avons mené des investigations entre 2005 et 2007. Celles-ci avaient pour but de connaître non seulement le fonctionnement général du projet, mais également les préoccupations particulières à chacun de ses acteurs tant institutionnels qu'individuels, y compris les stagiaires. Deux enquêtes de type différent ont été menées : la première par observation-participante où nous avons participé à toutes les activités de la formation du projet de mars à septembre 2005. À cette occasion, nous avons également distribué une enquête par questionnaire à tous les stagiaires (50 réponses obtenues sur 69 stagiaires). La deuxième enquête, par entretien individuel, fut effectuée en octobre 2006. 16 stagiaires inscrits pour les années 2005-2007 ont été interrogés. Nous ne présentons pas l'ensemble de nos enquêtes dans ce court chapitre, mais nous en tirons quelques résultats et quelques interviews qui permettent cette analyse d'ensemble⁶.

Autorité communale : initiatrice et régulatrice

L'initiative prise par le maire réélu en 2004 était forte puisqu'il a mis le projet Nô-Life au centre de la politique communale avec un slogan de « co-habitation durable (*jizokuteki kyôsei*) » dans le territoire⁷. Selon lui, les problèmes auxquels la commune se trouvait confrontée étaient : la restructuration financière, la disparité entre zones urbaines et rurale, le vieillissement. Les solutions à apporter lui semblaient être : la diversification des lieux de vie de la population et la valorisation des ressources locales comme la nature et les cultures traditionnelles. Cependant les discours au sein du conseil communal étaient peu en harmonie.

⁴ Cette distinction des deux types de l'agriculture reflète à la fois les caractères traditionnel et actuel de l'agriculture japonaise de l'après-guerre : dualisme entre une majorité (plus de 80%) des foyers agricoles pluriactifs dont la plupart dépendent de revenus non agricoles, et une poignée des foyers ou entreprises agricoles « professionnelles » ; développement de la vente directe tant en milieu urbain qu'en milieu rural avec de nouveaux points de vente de la coopérative agricole ou de la coopérative de consommation, avec le célèbre slogan de « Produire et consommer localement (*Chisan-chishô*) ».

⁵ Une politique nationale de déréglementation de l'économie japonaise a été lancée par le gouvernement Koizumi en 2003 [et poursuivie jusqu'aux élections de août 2009 que le parti au pouvoir a perdu, *ndlr*]. La méthode est originale : ce sont diverses organisations locales (collectivités, associations, entreprises, hôpitaux et même individus) qui peuvent librement proposer à l'État leur programme contenant des mesures de déréglementations dans divers domaines (industries, commerces, services, agriculture, éducation, médecine etc.) Après l'approbation de chaque programme, l'État met en place les déréglementations qu'il a acceptées. Ceci sans subventionner l'organisme chargé d'exécuter le programme.

⁶ On peut trouver des indications détaillées sur ces enquêtes dans Muramatsu K., (2007), Dynamique des représentations sociales de l'agriculture et de la ruralité dans un contexte territorial du vieillissement de la population : Le cas du « Projet Nô-Life » de la Ville de Toyota au Japon, Mémoire du DEA Interuniversitaire en Développement, Environnement et Sociétés, ULG, FUSAGx, FUCaM, UCL.

⁷ Procès verbal du Conseil communal de Toyota du 11 mars 2004.

En particulier la direction industrielle donnait toujours la priorité au développement agricole au sens de production et non pas d'un mode de vie. Dans ce type de discours, le statut de l'agriculture de type *Ikigai* est résiduel par rapport à l'agriculture de type industriel.

Bref nous avons constaté la coexistence paradoxale d'une vision « citoyenne » et d'une vision « sectorielle » de l'agriculture. La logique sectorielle de l'agriculture s'est imposée au Japon après-guerre, soutenue par trois groupes : celui des agents administratifs et des experts de l'agriculture (Ministère, administrateurs et vulgarisateurs départementaux), celui de l'organisation professionnelle agricole dominante (les coopératives agricoles JA), enfin celui des élus agricoles et ruraux⁸. La rupture brutale avec cette situation ancienne et avec ses représentants était évidemment impossible et la commune a expérimenté en quelque sorte une tentative « douce » de réorientation de la politique agricole au profit d'une vie ensemble plus durable sur son territoire urbain et rural.

Lors du lancement et de la mise en œuvre du projet cette coexistence sera le lieu de négociations et de médiations par rapport à deux types d'acteurs opérationnels qui sont porteurs des deux visions et qui « rapportent » à leurs directions respectives, avec des perceptions et des critères d'appréciation différents comme nous allons le voir.

Antécédents de politiques communales relatives au projet

Le projet Nô-Life n'est pas la première politique communale concernant l'agriculture et ses problèmes, il est donc influencé par des actions antérieures.

Ainsi la définition de l'agriculture de type *Ikigai* repose sur un plan de politique agricole communale publié en 1996. Dans ce plan, l'agriculture est définie comme « multifonctionnelle et comme un bien commun à tous⁹ ». Cette nouvelle définition a joué un rôle important. Cependant, entre 1996 et 2000, il n'y a eu comme seule réalisation l'ouverture de jardins familiaux utilisant des terrains agricoles périurbains. Le problème agricole général est resté traité de manière sectorielle avec la coopérative agricole, les administrateurs et les vulgarisateurs départementaux.

C'est vers 2000 et autour du thème du vieillissement de la population qu'a été déclenchée une dynamique de réflexion pour une valorisation non professionnelle et non, ou moins, sectorielle. Une tentative embryonnaire fut lancée en 2000 à l'initiative de la Coopérative agricole de Toyota, avec l'« Ecole vivante de l'agriculture (*Ikiiki nôgyô juku*) ». C'était un projet de formation agricole destinée aux personnes âgées des foyers agricoles pluriactifs. Il s'adressait principalement aux femmes et aux retraités salariés qui avaient eu un peu d'expérience agricole au cours de leur période active alors qu'ils étaient fils d'agriculteur. Par la suite, d'autres procédures ont été initiées avec l'implication de la politique communale pour l'*Ikigai* des personnes âgées. Elles ont relevé de la nouvelle politique sur le vieillissement, et des mesures concernant l'éducation permanente, suite à la mise en vigueur de la Loi sur l'Assurance Dépendance (*Kaigo hoken hô*) en 2000. Les idées impliquées par l'emploi du terme d'*Ikigai* (sens de la vie) des personnes âgées, telles que le vieillissement actif et la prévention de la dépendance, ont été ajoutées aux référents de l'action de politique de l'agriculture de type *Ikigai*. Ce cadrage a entraîné une nouvelle coopération communale entre la politique agricole et l'éducation permanente, qui a abouti au lancement de la « Ferme-

⁸ Cette structure corporatiste dans le monde agricole japonais est bien connue et encore présente. Pour une explication utile à ce sujet, cf. Wolfereen K.V., (1989), *The Enigma of Japanese Power. People and Politics in Stateless Nation*, Londres, Macmillan, p. 60-65.

⁹ Section de l'agriculture et de la forêt, (1996), *Daiichiji Toyota-shi Nôgyô Kihon Keikaku* (Premier plan fondamental de l'agriculture de Toyota), Commune de Toyota.

école des personnes âgées (*Kônensha nôjô*) » en 2002 par la Section de l'éducation permanente.

Par ailleurs est entré en scène le syndicat ouvrier (Fédération départementale des syndicats ouvriers : Rengô Aichi) la plus grande organisation de la région. Ce syndicat avait déjà mené une expérience de ce type depuis 1997 avec un centre horticole communal de Toyota. Il y avait embauché des personnes âgées dans une « Maison des fleurs de Yamamuro (Yamamuro *hana-hausu*)¹⁰ ». Il a donc été amené en raison de cette expérience à participer à la politique agricole communale en 2003. Il a pris en charge la distribution d'une enquête au sein de la population salariale sur les attentes par rapport à l'agriculture. C'était d'une certaine manière les premiers liens de collaboration entre les mondes ouvrier et agricole.

DIVERGENCES ET AMENAGEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE

Bifurcations dès le lancement

L'inauguration du Centre Nô-Life en 2004 et sa mise en activité se font à la suite des interactions qui se sont déroulées au moins depuis 1996 sur le thème de l'agriculture et de la prise en compte de manière plus ou moins différenciée de l'agriculture de type *Ikigai*, sous la bienveillante médiation du maire réélu en 2004. Ceci étant, dès le lancement, la coexistence d'une double orientation au sein du conseil communal et sur le terrain, va marquer une bifurcation par rapport au slogan du maire et au titre du projet.

Dès la procédure de préparation, nous avons vu expliciter des éléments de « développement agricole » au sens sectoriel et économique. Dans la documentation, on a utilisé par exemple un slogan incitatif comme « gagnons un revenu agricole annuel d'un million de yens (environ 6500 euros) avec une agriculture de type *Ikigai* ». De même toute une série d'expressions de type économique comme « gagner un bon complément de retraite avec l'agriculture », « agriculture pour payer les cigarettes (ou *sake*) pour l'année », « agriculture semi-professionnelle » sont couramment employées de manière consciente ou non lorsque les gestionnaires expliquent le projet à d'éventuels stagiaires ou à des visiteurs. Les images des machines agricoles utilisées dans les dépliants du Projet Nô-Life mettent également l'accent sur le professionnalisme et la productivité agricoles.

Les raisons de cette bifurcation sont claires. En premier, l'objectif initial de promotion de la santé et de l'*Ikigai* des personnes âgées via les activités agricoles a du être complété. En effet la commune s'est appuyée sur la politique nationale de Zone de réforme structurelle dont l'objectif explicite est la relance économique ; par conséquent par rapport à la définition « théorique » la commune a dû ajouter une orientation économique. En second, la bifurcation est en quelque sorte le « prix à payer » par la commune pour établir un partenariat avec la coopérative agricole qui loue à la commune ses locaux, l'équipement matériel et deux employés pour la cogestion du projet Nô-Life.

En effet la divergence de conception dans l'orientation du projet entre la commune et la coopérative agricole est nette. La commune veut favoriser les objectifs personnels des

¹⁰ Créé en 1997 dans la Ville de Toyota par le Centre des Ressources humaines âgées (Silver Jinzai Center), cet établissement a pour objectif d'offrir aux personnes âgées une opportunité de travail pour *Ikigai* ainsi qu'un complément de revenu. En avril 2005, 35 membres y travaillent en alternance (6 personnes par jour). Les fleurs produites par ce centre sont utilisées pour l'aménagement de la ville.

stagiaires et la transversalité de thèmes relevant du « territoire » comme l'équilibre urbain – rural, s'occuper du vieillissement, de bien-être et de l'environnement, toutes notions englobées par le terme du maire de « co-habitation durable ». Ceci correspond à une image de l'agriculture comme lieu de vie saine, calme et libre après la retraite, culture biologique en harmonie avec la nature etc.

Par ailleurs la coopérative agricole a une orientation élitiste vis-à-vis des stagiaires : les objectifs personnels généraux s'effacent au profit de l'objectif sectoriel de « former des producteurs agricoles » qui contribuent au développement agricole au sens industriel. De ce fait la coopérative a préparé un dispositif agricole spécialisé (termes, techniques, matériels professionnels) assurant une modernité technique refusant l'aventure et la naïveté.

A cette divergence, va s'ajouter un autre élément qui met le fonctionnement en porte à faux avec ces deux conceptions, il s'agit des caractéristiques et des aspirations des stagiaires recrutés qui ne sont pas exactement celles attendues par les uns et les autres.

Caractéristiques et attentes des bénéficiaires

Soulignons tout d'abord que les stagiaires qui ont été recrutés ne se limitent pas à la population retraitée ou proche de la retraite. Quatre catégories de stagiaires ont pu être identifiées parmi les stagiaires enquêté(e)s : agriculteurs pluriactifs retraités (30%), salariés retraités (35%), femmes au foyer (20%), jeunes hommes en situation de précarité (10%). Qui plus est, comme on va s'en rendre compte en prenant quelques exemples, chacun des stagiaires possède sa trajectoire et sa motivation propres (gestion du patrimoine familial, cadre de vie, contribution sociale, éducation des enfants, autonomie individuelle, vie familiale, vertu mentale, professionnel etc.). Cette variété paraît aléatoire et pour le moment insaisissable pour les gestionnaires, ce qui les oblige de plus en plus à une gestion « au cas par cas ».

Nous prenons ici quatre exemples.

Exemple 1 : un agriculteur pluriactif en préretraite, âgé de 54 ans. Il apprend la culture maraîchère et la riziculture pour reprendre et cultiver ses terrains familiaux. Son intention est d'éviter la dégradation et l'abandon de ses biens familiaux, pour les transmettre en bon état à ses enfants, suite aux décès soudains de ses parents dans un incendie, et de sa femme d'un cancer du poumon. Il retrouve des vertus dans ses activités agricoles au sens individuel (occupation), social (transmission du patrimoine familial) et économique (gestion foncière).

Exemple 2 : un salarié en semi-retraite du constructeur automobile Toyota, âgé de plus de 60 ans. Il apprend l'arboriculture pour pouvoir contribuer à la prévention de la crise agricole locale. Pour lui, les activités agricoles constituent une opportunité pour continuer ainsi à être actif et utile pour la société locale.

Exemple 3 : Une mère de plusieurs enfants, âgée de 35 ans. Le jardinage (cultiver des légumes et des fruits à son initiative avec sa famille) et la vente de sa récolte au marché local, lui permettent d'équilibrer son autonomie individuelle, sa vie familiale et économique, c'est important pour elle et sa famille à la fois à court terme et à long terme.

Exemple 4 : un homme marié, récemment mis au chômage et âgé de 40 ans. Confronté à la dépression, il trouve une vertu psychologique et sociale dans la culture du riz et le maraîchage. Ses activités agricoles lui permettent de « mieux être » pour espérer ensuite repartir chercher un emploi pour nourrir sa famille.

Divergences entre les gestionnaires communaux et la coopérative agricole

A partir de ces décalages en termes de perceptions et de positions, nous constatons l'existence de tensions latentes entre les gestionnaires et les stagiaires, ce qui se répercute sur la relation conflictuelle entre les gestionnaires communaux et la coopérative agricole.

En effet, le premier président du Centre Nô-Life avait l'intention de favoriser divers types de motivations des stagiaires, plutôt que de les orienter et de les sélectionner par le seul critère du marché (productivité et rentabilité). Dans un entretien que nous avons eu avec lui, il a ainsi insisté sur la présence d'intérêts primaires chez les stagiaires, sur la fonction de loisir de l'agriculture : « d'abord, dit-il, dans l'agriculture, il y a une fonction de loisir comme dans certains jeux comme le croquet. Toutes les personnes âgées et tous les Japonais n'ont pas le désir de cultiver la terre, certains préfèrent le Jeu de Go. Le jardinage est un loisir et une activité adaptés à l'usage individuel du temps. L'idée est d'y faire participer les personnes intéressées et d'organiser leur participation de manière à les satisfaire. Puis, l'objectif serait de permettre que ces personnes aillent plus loin et fassent que cette activité leur permettent d'accomplir leur *Ikigai* ».

En revanche, le directeur de la coopérative prend une position critique vis-à-vis de la commune : « En bref, dit-il, nous (coopérative) voulons faire d'eux (stagiaires) des agriculteurs. C'est bien d'atteindre l'*Ikigai*, mais à condition de dégager un revenu agricole. (...) C'est une des missions de la coopérative que de former des agriculteurs, des repreneurs qui cultivent la terre, c'est notre rôle. Nous ne voulons pas n'importe qui, mais nous voulons ceux qui continuent (les activités agricoles) vraiment, alors que la commune essaie d'accepter tout le monde. Ca, ça peut être une cause d'échec. »

Divergences entre élus locaux et fonctionnaires

Les élus locaux et les fonctionnaires représentants de chacune des directions puisent dans les événements concrets de la réalisation du projet des arguments pour nourrir leur débat au conseil municipal. Ces informations leur sont fournies par les responsables qui sont sur le terrain.

Lors de la mise en place du projet Nô-Life, les uns et les autres avaient besoin de la connaissance de concepts et de techniques agricoles, d'informations foncières. Tous ces éléments étaient indispensables pour préciser le projet et élaborer le contenu de la formation agricole ainsi que le système d'accès à des terrains agricoles disponibles. Pour toutes ces questions, la coopérative agricole a pris une position clef dans l'organisation du projet en tant que « partenaire » de la commune. C'est là aussi que s'est trouvée la nécessité de donner une place importante à la section de la politique agricole. Pour les aspects transversaux qui correspondent à la philosophie du projet, cela était assez difficile car dans la commune, comme de manière assez générale, les sous systèmes sont compartimentés et cela nécessite une intermédiation difficile pour réaliser plus d'ouverture et de coopération. Dans le cas de ce projet, le premier président du Centre Nô-Life a joué ce rôle, en faisant en particulier des « allers-retours » entre le monde agricole professionnel et la section communale de la politique d'*Ikigai*.

REMARQUES DE CONCLUSION

Pour que le projet continue, il a fallu des adaptations permanentes en fonction des actions des uns et des autres et que le maire joue son rôle de médiateur. Il est celui qui modère la relation conflictuelle que les divergences peuvent nourrir notamment entre les élus et les

fonctionnaires. Il peut le faire grâce à sa popularité et par un recours à des demandes de consensus qui font appel au sens de l'intérêt général.

Dans le fonctionnement communal, les idées et les références à l'intérêt général sont de fait importantes pour orienter la formulation des programmes, garantir leur légitimité et leur poursuite. L'initiative et la volonté du maire ont été déterminantes en ces termes¹¹.

Toutefois le projet en cours est quelque peu en décalage par rapport au projet initial du Maire et l'exemple de ce projet ne nous offre pas des enseignements clairs pour définir une nouvelle voie pour l'agriculture. On remarque en particulier la prégnance des termes de l'agriculture comme secteur productif qui prend le pas sur la prise en compte de l'effectivité des objectifs transversaux.

Dans la mise en oeuvre concrète il en résulte que très peu de stagiaires peuvent remplir le critère économique imposé. Par conséquent, les stagiaires qui vont entrer dans l'activité agricole ne sont pas ceux qui vont réaliser une agriculture de type *Ikigai* mais une agriculture la plus proche possible l'agriculture de type industriel.

Bref, notre exemple soulève bien des espoirs dans les objectifs qu'il s'est assigné, mais les résultats concrets amènent moins d'optimisme. Les résultats d'un tel projet sont dépendants du degré d'influence réciproque de partenaires aux options divergentes, des caractéristiques des stagiaires sélectionnés sur des critères techniques et de la persévérance de ceux qui correspondent à l'objectif initial. Mais peut-être que l'élément crucial est plus encore la capacité du maire à obtenir que les arbitrages entre les uns et les autres se fassent bien de manière à faire avancer le projet dans les directions choisies initialement.

¹¹ Au Japon, les maires sont directement élus par le suffrage universel direct. Ils sont dotés d'un pouvoir fort et autonome dont celui de dissoudre le conseil et un droit de veto.